

# Les chiffres clés du nouveau budget

L'Arc mosellan avait besoin de 1 % de prélèvement supplémentaire pour fonctionner correctement. C'est acté mais une dépense imprévue de 1,5M€ se rajoute au scénario.

- VU 16 FOIS
- LE 29/03/2018 A 05:00



estimations de foyers à raccorder datent de 2012. Visiblement, elles n'avaient pas anticipé la dynamique démographique. Photo Philippe NEU

## 1. Le coût de la fibre optique dérape

+ 1,5M€

Concrètement, c'est la tuile à laquelle la CCAM ne s'attendait pas. Jusqu'ici, la com'com'avait budgétisé 5,3M€ pour financer le déploiement de la fibre optique. Au final, elle devra trouver une rallonge de 1,5M€, rien que cela !

La faute à qui ? « A la société qui, en 2012, avait estimé le nombre de foyers à équiper sur le territoire. » Visiblement, il y a eu sous-estimation. À Guénange, il manque 1 000 prises de raccordement ; à Valmestroff 70 ; à Distroff 160... La boulette est énorme, les délégués communautaires en conviennent mais ils assument. « Le très haut débit reste un service rendu à nos administrés, estime le président Pierre Heine. L'addition sera pour nous ». Un emprunt complémentaire sera réalisé.

## 2. Une nouvelle ligne d'imposition

+1 %

« Nous sommes le dernier établissement intercommunal de Moselle à ne pas appliquer de fiscalité additionnelle sur le foncier bâti. Cela ne me choque pas d'autant plus que nous paierons l'addition du haut débit », assume Pierre Heine. Le produit attendu est de 250 000 € par an. Initialement, Hervé Wax, vice-président en charge des finances, pensait que cette mesure apporterait de l'air, permettrait des marges de manœuvres. Avec l'imprévu de la fibre, la contraction de la taxe d'habitation (-100 000 € de recettes annuelles), cette nouvelle taxe servira tout juste à compenser. Le sujet divise le conseil : 11 élus ont voté contre, 2 se sont abstenus.

### 3. Le budget principal

20,5M€

Le fonctionnement de la communauté de commune reste stable (11,4M€). Les investissements nouveaux avoisinent les 5,9M€. Ils suivent la feuille de route initiale : les communes se partageront 760 000 € pour requalifier leurs espaces publics ; 2,4 M€ pour l'enfouissement des réseaux secs. 245 000 € seront consacrés à la dernière partie de la piste cyclable. Il y a encore 50 000 € pour les sentiers de randonnée et aussi une enveloppe de 250 000 € alloués aux locaux communautaires. Ce dernier point met en lumière un sujet nouveau à la CCAM : la perspective de locaux dignes de ce nom à Metzervisse. Un sujet sur lequel tous les élus ne sont pas (encore ?) d'accord.